

Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 13 août 2007, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Denise Dubois, Rock Morin, Marc Frappier, Éric Poiré, Dianne Duchesne et Yvan Verville. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard et la secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2007-08-121

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la session du 9 juillet 2007;
4. Approbation des comptes à payer :
 - a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 128 001,27 \$;
 - b) Chèques de paie du mois de juillet 2007 :
 - c) - Paie du 3 juillet 2007 au montant de 18 796,34 \$;
 - d) - Paie du 17 juillet 2007 au montant de 20 726,81 \$;
 - e) - Paie du 31 juillet 2007 au montant de 18 726,60 \$;
5. Période de questions;
6. Correspondance reçue et envoyée pour le mois de juillet 2007;
7. Avis de motion pour un projet de règlement décrétant un emprunt pour des travaux de macadam;
 - a) Chemin Ceinture du Lac au chemin Chevalier;
 - b) Rang 10 et 1 Ouest – Secteur Colombourg;
 - c) Rang 10 et 1 Est – Secteur Macamic;
 - d) Rang 2 et 3 Ouest – Secteur Macamic;
 - e) Asphaltage secteur urbain de la Ville de Macamic;
8. Désignation de la rue Fortin-les-Berges ;
9. Dossier de la gare;
10. Demande d'achat d'une parcelle de terrain de monsieur Daniel Rancourt et de madame Pierrette Thériault;
11. Demandes de commandite :
 - a) École du Royal-Roussillon – Pavillon Tremblay;
 - b) Coopérative Abifor;
 - c) Les Fermières de Macamic;
12. Colloque – MRC;
13. Démission de madame Annie Pagliuca;
14. Sous-Poste de Camionnage en Vrac;
15. Location du garage au 14, 7^e Avenue Est;
16. Rapport des comités;
17. Questions diverses :
 - a) Grand Héron;
18. Période de questions;

19. Information du directeur général et secrétaire-trésorier;
20. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 9, 12, 13, 17a) et 19 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2007-08-122

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU 9 JUILLET 2007**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : Le procès-verbal du 9 juillet 2007 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2007-08-123

4. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :
 - Liste au montant de 128 001,27 \$;
- b) Chèques de paie du mois de juillet 2007 :
 - Paie du 3 juillet 2007 au montant de 18 796,34 \$;
 - Paie du 17 juillet 2007 au montant de 20 726,81\$;
 - Paie du 31 juillet 2007 au montant de 18 726,60\$;

Adoptée à l'unanimité.

5. **Période de questions**

Les personnes présentes désirent avoir des informations concernant les projets de Fortin-les-Berges et la pose de macadam dans la Ceinture du Lac.

6. **Correspondance reçue et envoyée de juillet 2007**

Le secrétaire-trésorier, Denis Bédard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois de juillet 2007.

7. **Avis de motion pour règlement d'emprunt :**

2007-08-124

a) **Travaux de macadam – chemin Ceinture du Lac au chemin Chevalier**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Rock Morin qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour des travaux de macadam dans le chemin de la Ceinture du Lac au chemin Chevalier.

2007-08-125

b) **Travaux de macadam – Rang 10 et 1 Ouest, secteur Colombourg**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Yvan Verville qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour des travaux de macadam dans le rang 10 et 1 Ouest du Secteur Colombourg.

2007-08-126

c) **Travaux de macadam – Rang 10 et 1 Est, secteur Macamic**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Denise Dubois qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour des travaux de macadam dans le rang 10 et 1 Est, secteur Macamic.

2007-08-127

d) **Travaux de macadam – Rang 2 et 3 Ouest, secteur Macamic**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Diane Duchesne qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour des travaux de macadam dans le rang 2 et 3 Ouest, secteur Macamic.

2007-08-128

e) **Travaux d'asphaltage – secteur urbain de la Ville de Macamic**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Éric Poiré qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour des travaux d'asphaltage dans le secteur urbain de la Ville de Macamic.

2007-08-129

8. **DÉSIGNATION DE LA RUE FORTIN-LES-BERGES**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Marc Frappier et résolu :

QU' : Une demande soit présentée à la Commission de Toponymie afin de faire officialiser le nom de la rue Fortin-les-Berges.

Adoptée à l'unanimité.

Le maire, Daniel Rancourt quitte la salle du conseil et l'assemblée pour la prochaine discussion car il y a conflit d'intérêt du fait que c'est lui-même qui fait la demande. Il est 19 h 55. La mairesse suppléante, Denise Dubois le remplace le temps de cette délibération.

2007-08-130

10. **VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN À MONSIEUR DANIEL RANCOURT ET MADAME PIERRETTE THÉRIAULT**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Marc Frappier et résolu :

QUE : La Ville de Macamic vende à monsieur Daniel Rancourt et madame Pierrette Thériault une parcelle de terrain d'une superficie de 1680 pieds carrés (12' x 140') du lot 23, Bloc 121 au montant de 1 387,68 \$ plus taxes.

QUE : Les frais de cadastre de cette parcelle de terrain seront à la charge de l'acheteur.

QUE: Le directeur général, Denis Bédard ou une des secrétaires-trésorières adjointes, Joëlle Rancourt et Nicole Bouffard soient autorisés à signer tous les documents requis et nécessaires à l'exécution de la présente.

Adoptée à l'unanimité.

Le maire, Daniel Rancourt revient à l'assemblée. Il est 20 h.

14. **Demandes de commandite :**

2007-08-131

a) **ÉCOLE DU ROYAL-ROUSSILLON – PAVILLON TREMBLAY**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QU' : Un montant de 100 \$ soit versé à l'École du Royal Roussillon - Pavillon Tremblay pour notre appui financier aux activités scolaires de la prochaine année.

Adoptée à l'unanimité.

2007-08-132

b) **COOPÉRATIVE ABIFOR**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La Ville de Macamic offre trois (3) chandails avec le logo de la Ville à la Coopérative Abifor, comme prix de présence lors d'une journée d'activités soulignant leur 15^e anniversaire.

Adoptée à l'unanimité.

2007-08-133

c) **LES FERMIÈRES DE MACAMIC**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QU' : Un montant de 250 \$ soit versé au comité des Fermières de Macamic pour notre appui financier lors de la réfection du plancher dans leur local au Club de l'Âge d'Or.

Adoptée à l'unanimité.

2007-08-134

14. **RÉQUISITION DE CAMIONS AU SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : Lorsque la Ville de Macamic aura besoin de camions, autres que ses propres camions pour des travaux de transport de matières et de matériaux en vrac, elle pourra utiliser à sa discrétion les services du Sous-Poste de Camionnage en vrac d'Abitibi-Ouest;

QUE : Si le Sous-Poste de Camionnage en vrac d'Abitibi-Ouest est requis par la Ville, celui-ci devra donner la priorité au 1^e camion sur sa liste de chaque résident payeur de taxes à la Ville de Macamic et qui sera un membre inscrit disponible au Sous-Poste selon la rotation prévu au code de déontologie de ce dernier. Un seul camion inscrit au vrac en règle (VR) par adresse civique sera appelé à travailler et on gardera ce même camion, pour la durée des travaux prévus. Ceci est dans le but de faire une répartition équitable entre tous les payeurs de taxes résidents de la Ville de Macamic.

QUE : Éventuellement, si la Ville de Macamic avait besoin de camion supplémentaire, après l'épuisement de la liste des camions disponibles de chaque résident payeur de taxes à la Ville de Macamic, le second camion du résident, selon la liste, sera réquisitionné. Lorsque le Sous-Poste aura épuisé tous les camions des membres payeurs de taxes résidents, il pourra se tourner vers sa liste régulière en commençant par les payeurs de taxes non résidents.

QUE : Les tarifs applicables pour le transport de matières et de matériaux en vrac seront ceux déterminés au Recueil des Tarifs de Camionnage en Vrac du Ministère des Transports du Québec de l'année en cours.

Adoptée à l'unanimité.

2007-08-135

16. **LOCATION DU GARAGE AU 14, 7^E AENUE EST**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Marc Frappier et résolu :

QUE : La Ville de Macamic signe un bail de location d'une durée de un (1) an à messieurs Gilles Morin et Gérald Morin pour la location d'une partie du garage situé au 14, 7^e Avenue Est au montant de 840 \$ par mois plus taxes. L'électricité, le chauffage, le déneigement seront à la charge des locataires et ces derniers devront fournir à la Ville une preuve d'assurance locative.

Adoptée à l'unanimité.

16. **Rapport des comités**

Aucun.

18. **Période de questions**

Aucune question.

2007-08-136

20. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire